

**Avis adopté**

Séance plénière du 26 mars 2024

*Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements*

**Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

Accompagner la perte d'autonomie de nos aînés est un sujet capital puisqu'il vient interroger en creux notre capacité à assurer la solidarité et la continuité entre les générations, et concerne aussi bien les générations actuelles que celles de demain.

Nos parents et nos grands-parents vieillissent jusqu'à un âge de plus en plus avancé, mais c'est encore une autre question qu'ils le fassent dans de bonnes conditions et en toute dignité. Nombre d'entre eux, nombre d'entre nous, ont ou auront besoin d'un accompagnement qui demande de véritables moyens. En particulier les femmes, plus résistantes sur la durée, sont les plus concernées par la perte d'autonomie et n'y font pas face dans les mêmes contextes de vie puisqu'elles sont, à 85 ans pour 65% veuves.

C'est pour cela que l'avis que nous votons aujourd'hui revêt une certaine importance, y compris dans sa forme initiale engagée vers une formalisation de différents scénarios avec des pistes de financement. Puisque le débat s'y est de nouveau posé, le groupe réaffirme que selon lui, le CESE a toute sa place pour s'exprimer sur les questions de financement des caisses de l'Etat et de la solidarité nationale et avancer sur des pistes de préconisations à ce sujet, sans y voir aucun tabou ou aucun remplacement de tout cadres de dialogue social déjà existants.

Nous regrettons également que se soit joué une nouvelle fois lors de nos travaux, le théâtre de résistances à tout changement de notre modèle de protection sociale actuel, à tout prix, en envisageant par exemple de nouvelles sources de recettes alors que les caisses sont vides. Quel dommage de s'empêcher d'explorer toutes les pistes de financement par refus d'envisager des mesures qualifiées "d'utopiques" par certains et certaines. Beaucoup d'autres modèles économiques, d'autres mesures financières, existent qui pourraient nous faire sortir de modalités centrées sur la rigueur plus que sur l'intérêt général.

Mais parce que cet avis propose tout de même plusieurs hypothèses de financement de la perte d'autonomie qui reste un enjeu sur lequel il faut rapidement agir en se basant sur un grand nombre d'auditions intéressantes, **le groupe des Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse votera cet avis.**

Nous remercions la commission, l'équipe administrative et la rapporteure pour les travaux effectués.

Enfin nous tenions particulièrement à féliciter les citoyens qui, rappelons-le, ont pour la première fois dans une commission permanente au CESE et pour la seconde fois après la Commission Temporaire Démocratie, été pleinement intégrés aux travaux. Leur implication a été pleine et entière. Certains citoyens étaient, d'ailleurs, plus experts sur certains sujets que nombre de conseillers (moi le premier). Nous observons avec joie que leur apport a été très important aux travaux et les en remercions.